

UN1TÉ

ASSISTANT D'ENQUÊTE PROJET D'EXAMEN PROFESSIONNEL



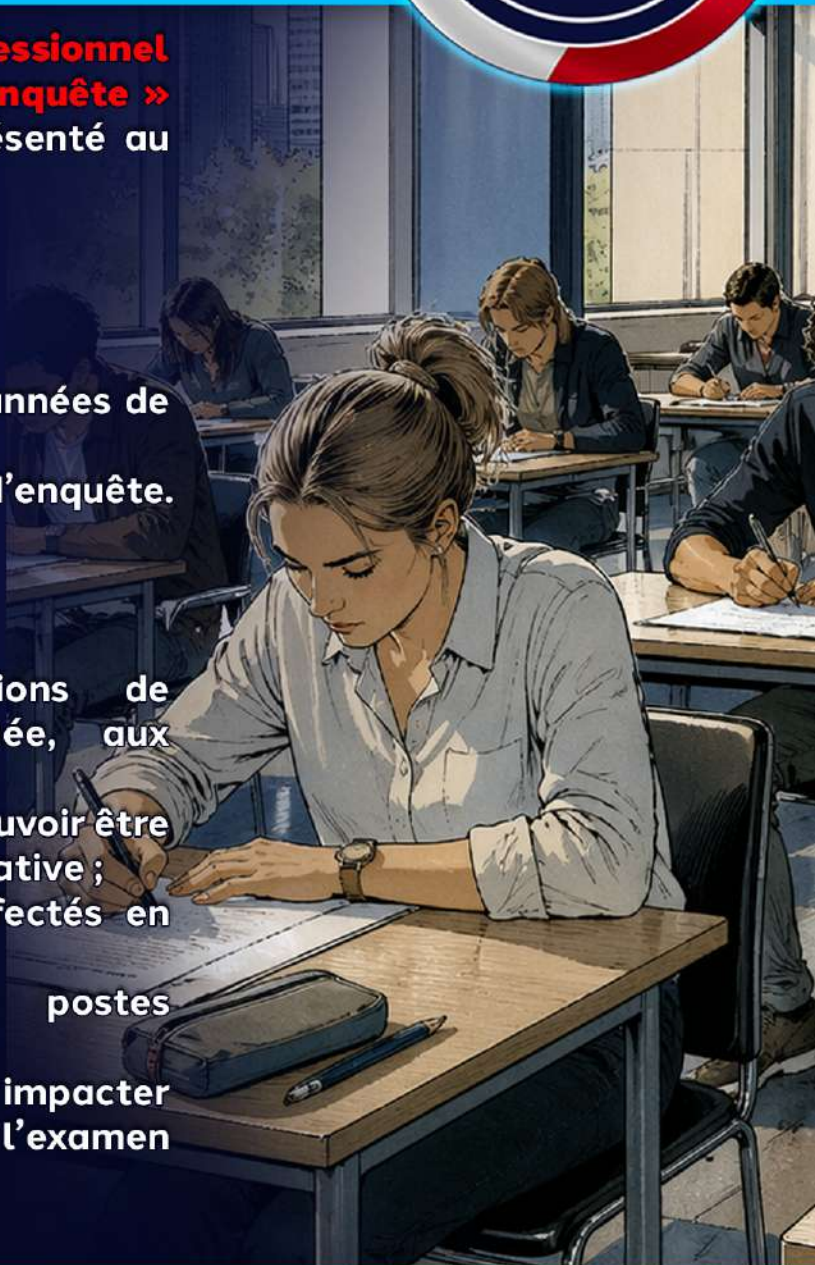
Proposé par UN1TÉ, un **examen professionnel de C en B, spécifique « assistant d'enquête »** (sur la période 2027-2029), sera présenté au prochain CSA RPN.

Conditions :

- Catégorie C totalisant au moins 7 années de services publics.
- Réussite à la formation d'assistant d'enquête.

UN1TÉ revendique :

- L'ouverture de plusieurs sessions de formation réservées, chaque année, aux catégories C ;
- L'assurance, pour les lauréats, de pouvoir être affectés dans leur résidence administrative ;
- Une priorisation des collègues affectés en service judiciaire ;
- Une cartographie claire des postes d'assistant d'enquête ;
- La création de postes afin de ne pas impacter le nombre de postes offerts à l'examen professionnel « généraliste ».



UN1TÉ n°1 pour vos carrières !

Suivez-nous



UN1TÉ.MI
LA FÉDÉRATION DES PROFESSEURS PUBLICS FRANÇAIS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
FO
20/04/2026